



PROJECT MUSE®

---

## Editorial/Editorial

Canadian Journal of Women and the Law, Volume 17, Number 1, 2005,  
pp. i-v (Article)

Published by University of Toronto Press

DOI: <https://doi.org/10.1353/jwl.2006.0009>



➔ *For additional information about this article*

<https://muse.jhu.edu/article/201607>

# Editorial

Conceived in 1982 by women academics, lawyers, researchers, and activists, the first issue of the *Canadian Journal of Women and the Law*, entitled “Women and Equality,” debuted in 1985. This year marks our twentieth anniversary. We decided it would be fitting to celebrate this milestone with a special issue dedicated to the exploration of defining moments in feminist engagement with law over the past twenty years.

We put out a call for short papers on this theme with the intention of piecing together a collage of defining moments from a diversity of perspectives. We were thrilled by the breadth of the submissions that we received from across Canada and elsewhere in the world. No two contributors focused on the same defining moment, and, even if they had, we recognize that they may well have arrived at very different conclusions about its significance. Not one of these moments is presented as an uncomplicated one. There are moments to celebrate, moments to despair over, moments to puzzle about, and always moments to learn from before moving forward.

Several contributors to this special issue share personal stories from their lives as feminist law students, academics, litigators, and activists. Constance Backhouse reflects on an important moment in her work as a legal historian when she discovered a case that troubled her deeply. Marilyn Poitras describes her journey through law school as a Métis woman who entered the study of law in order to make a difference but repeatedly found herself stymied by the institutional nature of legal education. Beverly Baines analyzes section 28 from her perspective as a consultant to the feminist activists who fought for its inclusion in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* and ruminates on potential intergenerational tensions between those feminist framers and feminists whose engagement with equality jurisprudence is more recent. Fiona Sampson writes of a moment of disillusionment in her disability rights litigation work when the Supreme Court of Canada released its *Granovsky* decision, but then describes how that moment provided the impetus for her pursuit of a doctorate on gendered disability discrimination.

Other contributors take a broad perspective on the evolution of the roles of women in various facets of the legal profession. Mary Jane Mossman writes of the rapid increase in the number of women lawyers that occurred in the 1980s and of the expectations that this demographic change fuelled. Marie-Claire Belleau and Rebecca Johnson team up to analyze the voting patterns of the women judges of the Supreme Court of Canada over the past

twenty years as a prelude to exploring Bertha Wilson's famous question: "Will women judges make a difference?"

A couple of contributors focus explicitly on feminist litigation strategies. Elizabeth Sheehy contrasts the case of *Jane Doe v. Metropolitan Toronto Police* with that of *Bonnie Mooney v. Canada*, both cases concerning sexism in the policing of male violence against women—the former a victory for feminist litigation, the latter a loss. Lara Karaian explores a shift in feminist legal strategies in relation to the regulation of pornography between *Butler* and *Little Sisters* and the ways in which the latter opens up the former to contestation and complication.

Others analyze pivotal cases, legislative and administrative reforms, and their aftermaths. Kim Brooks presents the Saskatchewan Court of Appeal decision in *Fobel v. Dean* as a breakthrough in the case law on damage awards in tort for women's unpaid work in the home. Constance MacIntosh celebrates recent feminist inroads with regard to the protection of refugee women fleeing persecution. Lorna Turnbull writes about the promise of the Supreme Court of Canada's decision in *Brooks v. Canada Safeway*, and the betrayal of this promise in recent cases dealing with the dual roles of women who are mothers and paid workers. Martha Jackman considers the extent to which the Supreme Court of Canada's judgment in *Gosselin* represents a step backwards for women's equality in the poverty context. Louise Langevin reflects on the availability of remedies for workplace sexual harassment to women in Quebec. Jenny Morgan offers an Australian defining moment in which the "victim-feminism" debate played out in the glare of enormous media attention in a case in which two young women university students alleged that they had been sexually harassed by the master of their college. Finally, in lieu of our usual book review section, we present a range of responses from across the country to the question: What work of feminist legal scholarship over the past twenty years has been influential or important to you and why?

Yet, first, we begin this special issue with the reproduction of the very first editorial that appeared in the *Canadian Journal of Women and the Law*. We consider the founding of this journal to be a defining moment in feminist engagement with law, and the first editorial eloquently describes this moment. We are proud of the contribution that the journal has made over the past twenty years. We do, however, continue to consider it a work in progress. We echo this statement made by the founding editors back in 1985: "We hope to continue to receive comments and suggestions from readers who can help us improve the journal; we consider this to be an ongoing process in which all of us can participate."

# Éditorial

Conçu en 1982 par des universitaires, des avocates, des chercheuses et des militantes féministes, le premier numéro de la *Revue juridique La femme et le droit* est paru en 1985 avec pour thème « La femme et l'égalité ». (En 1994, la *Revue* a changé de nom en français pour devenir la *Revue Femmes et Droit*.) L'année 2005 marque donc notre vingtième anniversaire. Nous avons décidé qu'il serait opportun de célébrer ce jalon par un numéro spécial consacré à l'analyse des moments déterminants de notre engagement féministe en droit durant les vingt dernières années.

Nous avons donc sollicité de courts articles sur ce thème dans l'intention de monter un collage des moments déterminants à partir de diverses perspectives. Nous étions ravies de la gamme des articles qui nous ont été proposés de partout au Canada aussi bien que d'ailleurs au monde. Il n'y a pas eu de dédoublement et, même s'il y en avait eu, nous reconnaissons que les auteures auraient fort bien pu en arriver à des conclusions très différentes quant à l'importance de l'événement en cause. Chacun de ces moments est présenté dans toute sa complexité, sans esprit réducteur. Il y a des moments à célébrer, des moments à faire désespérer, des moments qui laissent perplexes et toujours des moments qui informent et permettent de pousser plus avant.

Plusieurs auteures dans ce numéro spécial racontent leur histoire personnelle de féministes, comme étudiantes, universitaires, avocates en pratique ou militantes. Constance Backhouse réfléchit sur un moment important dans son travail comme historienne du droit, moment où elle a découvert une décision qui l'a profondément troublée. Marilyn Poitras décrit son cheminement à la Faculté de droit en tant que Métisse qui a choisi d'étudier le droit afin de faire une différence pour se retrouver maintes fois coincée par la nature institutionnelle des facultés de droit. Beverly Baines analyse l'article 28 de la *Charte canadienne des droits et libertés* à partir de son expérience personnelle comme conseillère auprès des militantes féministes qui ont lutté pour que cet article soit inclus dans la *Charte* et elle réfléchit sur les tensions potentielles intergénérationnelles entre ces féministes de 1982 et les féministes dont la prise de contact avec la jurisprudence en matière d'égalité est beaucoup plus récente. Fiona Sampson relate un moment de désillusion dans son travail judiciaire pour les droits des personnes handicapées, survenu lorsque la Cour suprême du Canada a publié l'arrêt *Granovsky*, mais elle ajoute ensuite que ce moment l'a motivée à poursuivre des études de doctorat sur la discrimination subie par les femmes handicapées.

D'autres auteures tracent à grands traits l'évolution des rôles des femmes dans différents secteurs de la profession juridique. Mary Jane Mossman traite

de l'augmentation rapide du nombre d'avocates pendant les années 1980 et des espoirs suscités par ce changement démographique. Marie-Claire Belleau et Rebecca Johnson ont réuni leurs efforts pour comptabiliser les votes des femmes juges à la Cour suprême du Canada durant les vingt dernières années, comme prélude à l'analyse de la fameuse question posée par l'honorable juge Bertha Wilson : «Est-ce que les femmes juges feront une différence?»

Deux auteures traitent expressément des stratégies féministes de contestations judiciaires. Elizabeth Sheehy compare l'arrêt *Jane Doe c. Metropolitan Toronto Police* à la décision *Bonnie Mooney c. Canada*, deux décisions concernant le sexisme dans l'intervention policière qui vise à contrôler la violence des hommes contre les femmes—la première, une victoire pour les féministes; la deuxième, un échec. Lara Karaian examine un changement dans les stratégies juridiques féministes en ce qui a trait à la réglementation de la pornographie qui s'est produite entre l'arrêt *Butler* et la décision *Little Sisters* et les façons par lesquelles cette dernière décision expose la première à la contestation et à la complexification.

D'autres auteures analysent des arrêts clés, des réformes législatives et administratives ainsi que leurs conséquences. Kim Brooks présente la décision de la Cour d'appel de la Saskatchewan *Fobel c. Dean*, comme une percée dans la jurisprudence touchant les dommages accordés en responsabilité civile pour le travail domestique non rémunéré des femmes. Constance MacIntosh célèbre les incursions féministes en ce qui a trait à la protection des réfugiées qui fuient la persécution. Lorna Turnbull traite des changements promis par l'arrêt de la Cour suprême du Canada *Brooks c. Canada Safeway* et constate que cette promesse ne s'est pas réalisée dans les décisions récentes portant sur le double rôle de nombreuses femmes qui cumulent maternité et travail. Martha Jackman analyse le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Gosselin* et elle se demande dans quelle mesure cette décision représente un recul dans les droits à l'égalité des femmes dans un contexte de pauvreté. Louise Langevin examine les divers recours disponibles au Québec dans les cas de harcèlement sexuel au travail. Jenny Morgan décrit un événement déterminant en Australie, soit un cas de harcèlement sexuel dans un collège universitaire, alors que deux jeunes femmes ont allégué avoir été harcelées sexuellement par le maître de leur collège. Cette affaire a suscité un débat fortement médiatisé sur la question du «féminisme de victimisation». Finalement, la section habituellement réservée aux recensions a été remplacée dans ce numéro par un éventail des réponses venues de partout au pays, suscitées par la question : «Parmi toute la recherche féministe en droit produite au cours des vingt dernières années, quel texte a été le plus important pour vous ou encore, lequel vous a le plus influencé, et pourquoi?»

Nous commençons, néanmoins, ce numéro spécial en reproduisant le tout premier éditorial qui est paru dans la *Revue juridique* «*La femme et le droit*». Nous considérons la création de cette Revue comme un moment fondateur de l'engagement féministe en droit et le premier éditorial décrit ce moment de façon éloquente. Nous sommes fières de l'apport de la Revue au cours des vingt dernières années. Nous considérons, toutefois, qu'il s'agit d'un travail en chantier perpétuel. Nous reprenons ici l'affirmation des rédactrices fondatrices de 1985 : «Nous attendons des commentaires et suggestions de la part de nos lectrices (teurs) afin d'améliorer la qualité de la revue; cette initiative est un processus en mouvement auquel nous pouvons toutes (tous) participer.»